



**Débat de
pré-Assemblée Générale
11 juin 2014**

**Quelles évolutions du projet
associatif et des statuts ?**

Les constats et les enjeux

➤ Au sein de la Fédération Addiction :

- **Une progression et une diversification des adhésions** (sanitaire, médecine de ville...)
- **Un renforcement des mandats et des sièges de représentation** institutionnels et partenariaux (notamment UR)
- **Un développement de l'activité et des moyens salariés** pour la soutenir (de 5 à 11 personnes dont 3 en région)
- **Une formalisation des procédures de travail** (démarche participative...) et création d'outils supports (guide UR, kit ARS/PRS...)

➤ Dans le réseau, des évolutions rapides :

- **Une régionalisation des politiques publiques de santé**
- **Des regroupements associatifs plus nombreux**
- **La mise en place des appels à projet dans un contexte financier contraint**

Les constats et les enjeux

Les enjeux

- **Prendre en compte et anticiper les évolutions nécessaires** à la mise en œuvre du projet associatif

- **Questionner les représentations et trouver de nouveaux équilibres** notamment entre :
 - les catégories d'adhérents : 1/3 de PM (qui représentent un grand nombre d'établissements et services) et 2/3 de PP
 - les secteurs d'intervention : 20% des adhérents dans le champ sanitaire aujourd'hui
 - le niveau national et le niveau régional

5 ans après sa création, il est donc souhaitable de questionner à nouveau l'organisation et les modes de gouvernance de la Fédération

Une réflexion continue

Le projet associatif et les évolutions statutaires ont régulièrement fait l'objet de débats depuis la création de la Fédération :

- ✓ Adoption lors de l'AG 2012 d'une modification portant sur le nombre d'administrateurs (modification prévue dès la création de la Fédération)
- ✓ Débat lors du séminaire des administrateurs de Saint Malo en 2012
- ✓ Débat lors du CA de 8 février 2013
- ✓ Débat lors de pré-AG de juin 2013
- ✓ Divers constats et des échanges directs avec les adhérents

Une réflexion continue

- ✓ Sur mandat du CA de février 2013, **mise en place d'un groupe de travail sur les évolutions statutaires** :
 - composé de **9 administrateurs volontaires** (4 PM, 3 PP, et 2 Délégués) et de 3 salariés
 - **soutenu et animé par une consultante externe** (Véronique Marciquet)

2 réunions du groupe de travail ont permis de dégager des premiers éléments de débat et d'avancer sur quelques propositions présentées au Bureau de mars 2014 et au CA d'avril 2014

- ✓ Le CA d'avril 2014 a validé la mise en place :
 - de **commissions stratégiques** permettant des espaces d'élaboration conceptuels en appui au Conseil d'Administration (prévention, RDR, médecine de ville...)
 - d'une **conférence annuelle des présidents** des adhérents PM pour mieux prendre en compte la dimension associative des préoccupations des adhérents



Les principaux points interrogés

Le projet associatif de la Fédération Addiction

- ▶ Un projet associatif rédigé dans un contexte de fusion entre Anitéa et F3A
- ▶ Un document fondateur (pose les valeurs et missions de la Fédération)
- ▶ Un document approuvé par les adhérents il y a 5 ans

Quelques éléments de problématisation et de débat :

- *Quels sont les orientations politiques à adapter au regard des évolutions constatées depuis 5 ans au niveau de Fédération et dans le réseau ?*
- *Quelles sont les attentes et les préoccupations de nos adhérents PM et PP ?*
- *Comment les axes définis dans le projet associatif y répondent-ils ?*

Les principaux points interrogés

Les catégories d'adhérents, la gouvernance de la fédération et les instances statutaires

Pour mémoire la Fédération compte :

- ▶ **Des membres actifs de deux natures** : personnes physiques (PP) et personnes morales (PM)
- ▶ **3 collèges statutaires** : personnes morales, personnes physiques et délégués régionaux
- ▶ Un principe de vote : **un adhérent = une voix**, quelle que soit la nature de l'adhérent
- ▶ Un CA où siègent à égalité les représentants des PP (13) et des PM (13) ainsi que la totalité des délégués régionaux (14)

Quelques éléments de problématisation et de débat :

- *Quelle répartition et quels collèges ?*
- *Quelle définition et quelles spécificités entre les différents types d'adhérents ?*
- *Quelles modalités de désignation et durée des mandats ?*
- *Sens du mandat et notion de représentation ?*
- *Doit-on faire évoluer la représentation des PM au regard du nombre d'établissements et de professionnels qu'ils représentent ?*

Les principaux points interrogés

Le rôle des Unions Régionales (UR) et leurs liens avec la Fédération

- ▶ Pas d'existence juridique propre
- ▶ Un modèle à clarifier entre déconcentration et décentralisation
- ▶ Une place grandissante dans la mise en œuvre du projet associatif, l'animation du réseau et la représentation institutionnelle
- ▶ Des moyens salariés pour mettre en œuvre des projets locaux (3 régions)
- ▶ Le contexte et les enjeux locaux (appels à projet, déploiement territorial, politique de regroupements...) rendent parfois complexe l'animation régionale
- ▶ Les adhérents personnes morales dont le siège ne se trouve pas dans la région ne peuvent pas prendre part aux élections régionales ni se présenter

Quelques éléments de problématisation et de débat :

- *Quel(s) modèle(s) de développement et d'organisation des UR ?*
- *Quelles modalités d'élection des délégués régionaux ?*
- *Quelle participation des établissements gérés par des personnes morales ayant leur siège dans une autre région ?*
- *Quelle représentation des régions dans les instances statutaires ?*
- *L'échelon inter-régional est-il pertinent dans les régions où il y a très peu d'adhérents ?*
- *La commission des UR doit-elle être renforcée pour forger une « identité de DR » ?*

Les principaux points interrogés

Les évolutions à inscrire dans les statuts et les éléments à faire figurer au règlement intérieur

Pour ne pas alourdir les statuts, il est nécessaire de prévoir la rédaction d'un nouveau règlement intérieur qui :

- ▶ fixe les modalités de fonctionnement ;
- ▶ permette la prise en compte plus souple des évolutions, en particulier dans les liens entre le niveau national et régional.



Perspectives et calendrier

- Une consultation nationale des adhérents (*3^{ème} trimestre 2014 / 1^{er} trimestre 2015*)
- Des débats organisés via les Unions Régionales (*à partir du dernier trimestre 2014*)
- Un séminaire de travail des administrateurs sur ce thème (*1^{er} semestre 2015*)
- ❖ Un pilotage confié au groupe de travail sur les évolutions statutaires avec le soutien d'une consultante (Véronique Marciquet)

Objectif : soumettre une première série de propositions lors de l'Assemblée Générale de juin 2015